

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Libourne
36 RUE VICTOR HUGO BP 195
33504 LIBOURNE CEDEX

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Accès à tous les greffes des

Concernant :

Sté 2 V INTERIM
105 rue Victor Hugo
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Dépôt effectué par :

Sté AGORAJURIS
29 avenue Marceau Feyry
24100 BERGERAC

Numéro RCS : Libourne B 487 593 659

<20153/2005B00380>

Pièces déposées le 10/12/2008

Numéro : 282059

Procès-verbal d'Assemblée Extraordinaire du 19/11/2008

- Changement de Commissaire aux comptes titulaire

- Changement de Commissaire aux comptes suppléant

ANCIEN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE: SA

GROUPE LA BREGERE

ANCIEN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT: MR

CHRISTOPHE LAFOND

Le Greffier,



" 2 V INTERIM "

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 50.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 105 rue Victor Hugo
33220 SAINTE FOY LA GRANDE
487.593.659 R.C.S. LIBOURNE

=====



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 19 NOVEMBRE 2008**

L'AN DEUX MILLE HUIT et le Mercredi dix-neuf Novembre à onze Heures trente,
au bureau de la Société « AGORAJURIS » à BERGERAC (24100) 29 Avenue Marceau
Feyry,

Les actionnaires de la Société Par Actions Simplifiée " 2 V INTERIM " au capital de
CINQUANTE MILLE EUROS divisé en CINQ MILLE ACTIONS de DIX EUROS chacune,
entièrement libérées, dont le siège social est à SAINTE FOY LA GRANDE (Gironde) 105
Rue Victor Hugo,

Se sont réunis en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE sur convocation faite par
la Présidente.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous
les actionnaires présents.

Madame Virginie LACHAPELLE préside la séance en sa qualité de Présidente.

Madame Valérie BORDERIE, Directeur Général, est nommée Scrutateur et accepte
ces fonctions.

Madame Marie-Laurence BRUS remplit les fonctions de Secrétaire.

La Présidente constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du
bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent la majorité requise.

En conséquence, la Présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et
peut valablement délibérer.

La Société « GROUPE LA BREGERE », Commissaire aux comptes de la Société, est représentée à la réunion.

La Présidente constate que les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission du Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Constatation de la démission du Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités,
- Questions diverses.

Puis, elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

1. Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
2. La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes sous la forme recommandée A.R.,
3. Les lettres de démission des Commissaires aux comptes Titulaire et Suppléant,
4. Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Après diverses discussions, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

CONSTATATION DE LA DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

La collectivité des associés constate la démission de Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux comptes « GROUPE LA BREGERE » de ses fonctions de Commissaire aux comptes Titulaire de la Société, et ce avec effet pour l'exercice en cours clos le 31 Décembre 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

CONSTATATION DE LA DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

La collectivité des associés constate la démission de Monsieur Christophe LAFOND de ses fonctions de Commissaire aux comptes Suppléant de la Société, et ce avec effet pour l'exercice en cours clos le 31 Décembre 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes Titulaire de la Société, pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes Titulaire démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

- La Société « **H. AUDIT** », dont le siège est à PERIGUEUX (24009) 5 Place Hoche.
Membre de la Compagnie Régionale de BORDEAUX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Elle charge sa Présidente, Madame Virginie LACHAPELLE, de faire part de sa nomination à la Société « H. AUDIT » et d'obtenir son acceptation par lettre séparée.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes Suppléant de la Société, pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes Suppléant démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

- Monsieur **Alain LEUGER**, domicilié à SARLAT (24200) Avenue de Selves – Résidence Montaigne.
Membre de la Compagnie Régionale de BORDEAUX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Elle charge sa Présidente, Madame Virginie LACHAPELLE, de faire part de sa nomination à Monsieur Alain LEUGER et d'obtenir son acceptation par lettre séparée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

POUVOIRS

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

@ @ @

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente, le Directeur Général et la Secrétaire.

LA PRÉSIDENTE

Mme Virginie LACHAPELLE

LE SCRUTATEUR

Mme Valérie BORDERIE

LA SECRÉTAIRE

Mme Marie-Laurence BRUS